



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE LABEL « VILLE ET TERRITOIRE VÉLOTOURISTIQUES » DEVIENT « TERRITOIRE VÉLO » & RÉCOMPENSE TROIS NOUVELLES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

[Paris, Juillet 2017] Dans le contexte de la réforme territoriale et afin d'accompagner au mieux la transformation des collectivités, le label « Ville et Territoire Vélotouristiques » évolue avec une nouvelle grille d'évaluation, un suivi plus personnalisé et une nouvelle appellation « Territoire Vélo ». C'est ainsi que trois nouvelles Communautés de Communes intègrent le réseau qui continue de s'agrandir. Désormais, 34 territoires sont labellisés pour favoriser la pratique du vélo.

#### C. C. DES CAUSSES À L'AUBRAC (AVEYRON - 12)

##### La porte d'entrée du Midi !

Aux portes du Parc Naturel Régional des Grands Causses, de la forêt des Palanges et du plateau de l'Aubrac, la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac offre un territoire rural, naturel et composé de reliefs invitant à la randonnée. Ses trois principales communes sont Laissac-Sévérac l'Église, connue pour son marché aux bestiaux, Sévérac-d'Aveyron, et Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac. Toutefois, une des plus célèbres est probablement Sainte-Eulalie-d'Olt, petite cité médiévale figurant parmi les « Plus Beaux villages de France ».

Avec un terrain propice aux sports de nature, la politique touristique s'est naturellement positionnée en faveur du cyclotourisme. Ainsi, une quarantaine de circuits route et VTT parcourent le territoire à la découverte de l'Aveyron. La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac a également fait de l'accueil des cyclotouristes une priorité.

Elle propose ainsi de nombreux lieux d'hébergements et de restauration pour satisfaire les attentes des cyclotouristes (local fermé pour les vélos, kit de réparation, repas adaptés à la pratique, panier pique-nique ...).

- [Office de tourisme de Laissac](#)
- [Office de tourisme de Sévérac-Le-Château](#)
- [Saint-Geniez-d'Olt](#)

#### C. C. DE SUMÈNE ARTENSE (CANTAL - 15)

##### Un paradis pour les randonneurs !

Profitant du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la Communauté de Communes de Sumène Artense se situe entre le massif du Sancy et les monts du Cantal (Puy de Dôme et Corrèze). Son emplacement géographique offre un territoire très vert et idéal pour le cyclotourisme.

Premier territoire labellisé dans le Cantal, il dispose de 200 kilomètres de circuits de randonnées pédestre, cycliste et équestre. Sumène Artense compte également une dizaine de circuits VTT et une voie verte de 15 kilomètres. Les amoureux de la nature pourront également profiter de nombreux endroits pour se baigner, pêcher ou profiter d'activités nautiques.

Le territoire s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement de l'activité vélo en mettant en place des points de location vélos, VTT et VAE. Une ancienne voie ferrée est aménagée en Voie Verte pour mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de ce territoire et permettre de se balader en toute sécurité à pied, à vélo, en roller... Reliant Cheyssac à Parensol via Ydes vous profiterez de nombreux points de vue sur les plateaux environnants et passerez par des ouvrages d'art tels que viaduc et tunnel.

Le club local de Madic participe à cette dynamique vélo en organisant à l'ascension tous les ans le « Sumène Artense VTT Tour » qui propose quatre parcours VTT et une randonnée pédestre à la découverte des monts et des lacs.

- [Office de tourisme de Sumène Artense](#)
- [La piste verte du Cantal](#)

## C. C. DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE (DRÔME - 26)

### Un territoire au pied du Mont Ventoux !

Territoire niché parmi les champs de lavande et le Géant de Provence, les principales activités s'articulent autour de l'agriculture, le thermalisme, le tourisme et la nature avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ! Culturellement riche, le territoire offre un patrimoine composé de petits villages authentiques, une gastronomie variée, des monuments historiques ainsi que de nombreuses activités de plein air, à la fois dans l'eau, en l'air ou sur les chemins de randonnée.

Constatant ces nombreux atouts, le territoire a mûri sa politique vélo afin de proposer des aménagements qualitatifs pour les cyclotouristes. Les Baronnies en Drôme Provençale offrent donc de nombreux circuits. Les cyclotouristes auront le choix entre une vingtaine de circuits identifiés sur le territoire pour préparer leur ascension du Mont Ventoux ou les deux bases VTT labellisées à Rémuzat et Buis-les-Baronnies.

La collectivité intègre également les prestataires touristiques et cyclistes dans son projet de vélo. À titre d'exemples, les villages vacances *Léo Lagrange*, *Néaclub les Lavandes* ou encore *Escapade Vacances* sont labellisés «Bonnes adresses» cyclotouristes, disponibles sur [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr), et proposent de nombreux services (local à vélo, station de lavage, location de vélo etc...). De son côté, l'Union Cycliste des Baronnies organise la Buisicyclette tous les ans, randonnée permettant de découvrir le PNR et de valoriser le vélo sous toutes ses formes : VAE, vélo couché...

- [Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale](#)
- [Office de tourisme des Baronnies](#)

### « Territoire Vélo », le label d'accompagnement pour les collectivités

Le label de qualité et d'accompagnement « Territoire Vélo » remis par la Fédération française de cyclotourisme, s'adresse aux collectivités territoriales qui offrent aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme.

À ce jour, 34 collectivités ont obtenu ce label.

Cliquez [ici](#) pour obtenir plus d'informations sur l'obtention du label.



## LA F. F. DE CYCLOTOURISME

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants. Ses clubs et écoles de cyclotourisme accueillent, conseillent et forment débutants et confirmés, à travers toute la France.

En chiffres :

- Création en 1923
- 95 comités départementaux
- 13 comités régionaux
- 400 écoles et points accueils Jeunes
- 3 100 clubs
- 125 000 licenciés
- 15 000 bénévoles
- 4 500 randonnées par an
- 3 000 éducateurs fédéraux



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE LA FFCT SUR :



**Contacts Presse FFCT**  
- Sophie Zamora : • 01 56 20 88 78 • 06 82 70 66 92 • [presse@ffct.org](mailto:presse@ffct.org)  
- Bertrand Houillon • 01 56 20 88 73 • 06 74 08 21 19 • [b.houillon@ffct.org](mailto:b.houillon@ffct.org)  
[www.ffct.org](http://www.ffct.org) // [www.veloenfrance.fr](http://www.veloenfrance.fr)